**à la déchèterie aussi !**

**Face à une recrudescence des actes d’incivilités dans ses déchèteries, Trifyl rappelle que la courtoisie, le respect, la patience et l’amabilité sont aussi de mise dans ces lieux publics.**

Trifyl c’est 37 déchèteries et 64 agents qui accompagnent chaque usager dans ses gestes de tri.

S’ils sont là pour nous aider, ils sont aussi régulièrement confrontés à des actes d'incivilités de la part de certains usagers. Sur les 9 premiers mois de l’année 2024, ce ne sont pas moins de 108 actes malveillants ont été recensés. **Dégradations, vols, incivilités ou agressions verbales** n’y ont pas leur place.

Trifyl rappelle que ses agents sont chargés d’une mission d’utilité publique et que toute atteinte, physique ou morale, dans le cadre de leur fonction est un délit répréhensible par la loi (article 433-5 du code pénal). Aussi, **lorsqu’un agent est insulté, agressé ou menacé, Trifyl est présent à ses côtés pour faire respecter la loi**.

Chaque année, les agents des déchèteries accueillent plus d’un million d’usagers, particuliers et professionnels, et 100 000 tonnes de produits variés (végétaux, mobilier, métaux, bois, gravats, électroménager, textiles, verre…).

A la déchèterie aussi, soyons respectueux, courtois, aimable et patient.

**https://www.trifyl.fr**



